

SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le huit novembre à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune de POUZY-MESANGY, convoqué le 24 octobre 2018, s'est réuni dans la salle de la Mairie et des délibérations.

Présents Tout le Conseil Municipal, sauf Monsieur Michel CHARDONNEREAU, excusé.

Madame Sylvie BEBIN été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Point financier de la commune	En présence du personnel communal, Monsieur le Maire a souhaité présenter un point financier actualisé sur la situation de la commune afin que chacun sache comment est élaboré un budget et les différentes lignes comptables s'y rapportant.
Décisions modificatives au budget	<p>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote les crédits complémentaires au budget suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dépôts et cautionnements (165) : + 320,00 €,- Intérêts des comptes courants (6615) : + 200,00 €,- FPIC - Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (739223) : + 189,00 €. <p>Le total de ces compléments s'élève à 709,00 € prélevés sur le Chapitre 022 Dépenses imprévues.</p>
Etude de devis	<ul style="list-style-type: none">- Volets roulants et moustiquaire pour la cantine scolaire : devis accepté (2.964,00 €TTC).- Tableau blanc interactif tactile pour l'école : devis accepté (2.480,40 €TTC).
Commission des chemins et bâtiments communaux)	La Commission des chemins et bâtiments communaux se réunira le samedi 24 novembre 2018. Rendez-vous à 9 heures en mairie.
Projet mini-stade	Avis favorable pour ce projet après discussion sur la faisabilité et son utilité. Devis (hors subventions) : 44.180,40 €TTC.
Evolution des statuts de MOULINS COMMUNAUTE	Le Conseil Municipal, sur présentation du Maire,
Gestion des eaux pluviales urbaines	<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-17 relatif aux modifications statutaires des établissements publics de coopération intercommunale,</p> <p>Vu la délibération de MOULINS COMMUNAUTE en date du 04 octobre 2018 donnant un avis favorable sur l'adoption des statuts communautaires en intégrant une nouvelle compétence supplémentaire sous le libellé « gestion des eaux</p>

pluviales urbaines »,

Vu le courrier de MOULINS COMMUNAUTE en date du 05 octobre 2018 signalant que la commune de POUZY-MESANGY dispose d'un délai de trois mois pour que le Conseil Municipal se prononce sur cette évolution statutaire,

Considérant que le Conseil Municipal doit donner son avis sur l'évolution des statuts de MOULINS COMMUNAUTE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable sur l'évolution des statuts de MOULINS COMMUNAUTE en intégrant une nouvelle compétence supplémentaire sous le libellé « gestion des eaux pluviales urbaines ».

Dit que la présente délibération sera notifiée à MOULINS COMMUNAUTE.

**SYNDICAT DES
CHEMINS
(Rapport d'activité
2017)**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du SYNDICAT MIXTE DE CREATION ET D'ENTRETIEN DES CHEMINS DES COMMUNES DE LA REGION DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT de l'année 2017, ne forme aucune observation particulière.

Présentation de
Monsieur Alain
DESHAYES
(nouvel adjoint
technique chargé de la
voirie et des bâtiments
communaux)

Monsieur Alain DESHAYES, nouvel adjoint technique chargé de la voirie et des bâtiments communaux se présente aux membres du Conseil Municipal. L'occasion d'évoquer sa parfaite intégration avec les autres agents communaux et son grand dévouement aux multiples compétences.

Entretien avec les
agents communaux

Une discussion s'est tenue entre les agents et les membres du Conseil Municipal. Chacun a pu s'exprimer sur sa fonction, les problèmes rencontrés et la solution à apporter. Rien d'alarmant, mais cela permet de maintenir le contact et de former une vraie équipe de travail, comme l'ont souhaité les élus.

Projet PEPIT

A l'initiative du CAUE de l'ALLIER (association qui a pour vocation de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'environnement et de défendre la qualité du cadre de vie), il est évoqué le projet PEPIT. A destination de tous, il consiste en une chasse aux trésors du patrimoine Bourbonnais. Ludique et performant, cet outil basé sur le principe du géocaching (chasse aux trésors à l'aide de coordonnées GPS) se joue grâce à une application mobile gratuite. Il est proposé des balades à énigmes incitant à pratiquer le patrimoine local, le tout dans un univers de jeu scénarisé et peuplé de personnages aidant le joueur dans sa quête. A la fin de chaque parcours, le joueur trouvera une bouteille (la cache) dans laquelle il récupérera une récompense. Pour notre commune, le parcours, ainsi que le scénario sont en cours d'élaboration. La « chasse » devrait commencer au Printemps 2019 !

Voiture communale

Il a été acté le fait d'acquérir un véhicule rapidement pour remplacer le RENAULT EXPRESS qui ne peut plus passer le contrôle technique en l'état.

Litige entre locataires
et propriétaire au lieu-
dit La Noue

Monsieur le Maire a évoqué la situation entre le propriétaire et ses locataires et la lourde responsabilité induite qui lui incombe.

11 novembre

Il est discuté des modalités d'organisation pour la Commémoration du Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.